



CHRONIQUE
DE L'ARCHÉOLOGIE WALLONNE

des stocks de l'armée. Notamment fabriqué par le Royal Laboratory, comme c'est le cas de l'exemplaire découvert qui porte l'inscription RL, il était monté sur différents types d'obus utilisés comme munitions pour divers canons et obusiers (http://www.passion-compassion1418.com/decouvertes/fusees_collection_gb.html, consulté le 17 mai 2016). Des détonateurs comparables sont régulièrement trouvés et décrits par les amateurs intéressés par les deux dernières guerres.

Bibliographie

- BOSQUY D., 2014. Grez-Doiceau/Grez-Doiceau : évaluation préventive à Gastuche, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 21, p. 49-51.
- BOSQUY D., BRIERS T., DE STABRCKER O., COLLETTE O., GORMAERE É., GOOVAERTS T., HANUY F., LEDUC T. & PREISS S., 2015. Les arts du feu dans le site La Tène de « Gastuche » à Grez-Doiceau (Brabant wallon) : premières analyses et interprétations, *Lamula. Archaeologica protohistorica*, XXIII, p. 125-136.
- BRIERS T., BOSQUY D., DE STABRCKER O., COLLETTE O., GORMAERE É., GOOVAERTS T., HANUY F., LEDUC T. & PREISS S., 2015. Grez-Doiceau/Grez-Doiceau : le site La Tène de Gastuche, résultats des fouilles et premières analyses, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 23, p. 15-21.

Rixensart/Rixensart : étude préalable à la restauration du portique de l'aile nord du château

Patrice GAUTIER, Élisabeth BRUYNS
et Antoine BAUDRY

Introduction

En 2015, le portique, logé contre le mur-gouttereau nord de l'aile septentrionale du château de Rixensart (parc. cad. : Rixensart, 1^{re} Div., Sect. G, n° 69 ; coord. Lambert : 161820 est/156144 nord), a fait l'objet d'une étude archéologique (Musées royaux d'Art et d'Histoire) couplée à une étude documentaire et d'un dépouillement des sources archivistiques (Association pour l'Étude du Bâti) préalablement à sa restauration (Gautier, Baudry & Bruyns, 2015). La mission, financée à 95 % par la Direction de la restauration (DGO4 / Département du patrimoine), a permis de documenter la construction et l'évolution du portique – aujourd'hui en ruine – afin d'orienter le maître d'ouvrage (famille de Merode) et le maître d'œuvre (Atelier 20) dans les choix de restauration. Le château a été classé comme monument par arrêté royal du 15 mai 1964 et comme



Château de Rixensart : façade côté jardin de l'aile nord, © MRAH, 2015.

site par arrêté du 20 novembre 1972. En 1993, il est reconnu patrimoine exceptionnel de Wallonie.

Les éléments construits ont fait l'objet d'un enregistrement systématique graphique et photographique. Parallèlement, divers fonds d'archives tels que les archives du Cadastre du Brabant (Bruxelles), les archives de la famille de Merode (Rixensart) ou encore les archives de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (Liège) ont été consultés.

Le château de Rixensart forme un quadrilatère autour d'une cour plus ou moins trapézoïdale, aux angles flanqués chacun d'une tourelle octogonale. On accède à la cour par une tour-porche aménagée au centre de l'aile méridionale. Celle-ci est précédée d'une avant-cour partiellement bordée par des communs et, à l'ouest, par l'ancienne chapelle castrale, aujourd'hui paroissiale. D'origine médiévale assurée, le château est complètement reconstruit au 17^e siècle, au profit d'une nouvelle demeure, destinée à la plaisance et à la chasse (pour plus d'informations sur le château de Rixensart : Berckmans, 1977 ; Château, 1974 ; Zecchinon, 1995). L'aile septentrionale est bâtie en 1631. Ensuite, le château est agrandi, de manière à former un quadrilatère (aile ouest millésimée de 1648)



Château de Rixensart : portique adossé à l'aile nord, © MRAH, 2015.

avec l'ajout de galerie au rez-de-chaussée et couloir à l'étage (millésimés de 1660 et 1662) le long des ailes orientale et méridionale (Marcolungo, 2004, p. 76).

Le portique d'origine

Le portique s'organise en trois travées. Huit piliers (UC 05 à UC 12), dont quatre engagés (UC 05 à UC 08) contre la façade nord de l'aile nord du bâtiment (millésimée de 1631, UC 33), supportaient trois coupes surbaissées, base d'une plateforme de 8,28 m de longueur pour 2,72 m de largeur. À hauteur du premier étage, une baie à croisée de la façade a été transformée en porte, permettant l'accès à cette plateforme dominant les jardins. Chaque travée se compose d'arcades en plein cintre construites en briques (UC 34, UC 35 et UC 36) entre les piliers et renforcés d'un tirant métallique. Les piliers sont posés sur une base en grès ferrugineux et supportent un chapiteau façonné dans le même matériau. Les niveaux de circulation au pied

de la structure étaient probablement légèrement plus bas lors de sa construction qu'ils ne le sont aujourd'hui. Aucun sondage n'a été exécuté pour retrouver ces niveaux.

Les archives n'ont pas livré de mention explicite de la construction du portique. Toutefois, les mentions suivantes pourraient y faire référence, l'une en 1852, l'autre en 1831 :

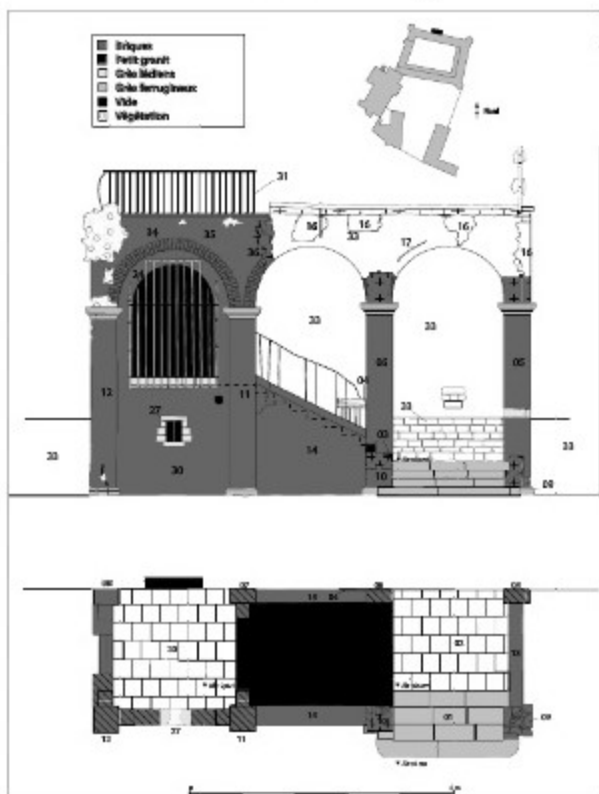
– *Memoire des oeuvres de marechal fait et livré pour le service de Monsieur Comte Felix de Merode recomencé le 3 9bre 1852 par moi F Pigeolet. 15 7bre avoir mis un neuf resort à cerure de la chambre de balcon et racomodé la cerure* (archives de la famille de Merode à Rixensart, caisse contenant des photocopies de documents d'archives, 1^{er} lot-2^e lot, 1^{re} partie).

– *Monsieur Bosquet, en vous écrivant hier pour le jet d'eau, j'ai omis de vous marquer la quantité de zinc nécessaire pour la couverture du balcon. [...] Le balcon comprend 300 pieds carrés...* (archives de la famille de Merode à Rixensart, Lettre du 15 mai 1831, caisse contenant des photocopies de documents d'archives, 1^{er} lot-2^e lot, 1^{re} partie).

Cette mention d'un « balcon » de 300 pieds carrés de 1831 se réfère-t-elle au portique de l'aile nord du château ? L'emprise au sol de la construction (8,28 m de longueur × 2,72 m) présente un rapport d'environ 1 sur 3. Sans connaître la référence de la mesure en vigueur à l'époque de sa construction, cet édifice pourrait donc avoir des dimensions de 30 pieds de long pour 10 pieds de large, pour atteindre une superficie de 300 pieds carrés. Le pied de Bruxelles ou de Nivelles valant respectivement 27,575 cm et 27,7 cm, le « balcon » cité en 1831 mesure d'après ces valeurs 8,27 m de longueur × 2,75 m de largeur en pieds de Bruxelles et 8,31 m de longueur × 2,77 m de largeur en pieds de Nivelles (Doursther, 1840, p. 405 : Bruxelles : 27,575 cm ; p. 413 : Nivelles en Belgique : 27,7 cm ou 27,709 cm ; p. 418 : Wavre en Belgique : 28,53 cm). La mention de balcon en 1831 fait donc plus que vraisemblablement référence au portique de l'aile nord.

Dès sa construction, le portique sera recouvert d'une peinture blanche (UC 17).

Cet état est illustré notamment par la lithographie de J.-B. Jobard – artiste établi à Bruxelles dès 1817 et décédé en



Élévation nord et plan du portique de l'aile nord. Les chiffres renvoient aux UC (unités de construction). En médaillon, plan du château (Atelier 20, 2011), © MIRA, 2015.



Château de Rixensart, lithographie de J.-B. Jobard (1792-†1861), vers 1820-1830 (collection privée).

1861 -, sur laquelle le portique est dépouillé d'escalier et de tous les niveaux intermédiaires qu'on lui connaît actuellement.

N'apparaissant pas sur les croquis d'arpentage du cadastre, ce petit appendice néoclassique en saillie de la façade du château du 17^e siècle n'est pas évident à dater précisément. La mention de 1831 et la lithographie de J.-B. Jobard (1792 - †1861), datée vers 1820-1830, en donnent un *terminus ante quem* précis.

Elle est plus que probablement à dater des premières décennies du 19^e siècle (avant 1831). Dans ce cas, sa construction est à mettre à l'actif du comte Philippe Félix Balthazar de Merode, né en 1791 à Maastricht, décédé en 1857 à Bruxelles, homme d'état et écrivain qui réalisa de nombreux travaux au château de Rixensart, ou de ses parents, propriétaires du château depuis 1804. Cependant, il n'est pas à exclure que le portique ait été construit quelques années plus tôt - voire à la fin du 18^e siècle (Zecchinon, 1995, p. 83 ; Merckx, 1994, p. 5) par le comte Balthazar Philippe de Merode-Montfort (1735 - †1816).

Deuxième état (vers 1900)

Plusieurs cartes postales imprimées du début du 20^e siècle, montrant un portique entièrement couvert de lierre, indiquent que ce dernier a été transformé (fin du 19^e siècle-début du 20^e siècle ?). Le portique est alors pourvu d'un nouveau niveau de circulation intermédiaire, sous forme d'une plateforme inférieure posée pratiquement à hauteur du rez-de-chaussée de l'aile nord du château. Il est accessible depuis les jardins, à l'est, par un nouvel escalier en pierre d'une dizaine de marches construit contre le mur-gouttereau nord de cette même aile (UC 33). La plateforme intermédiaire et la plateforme supérieure sont pourvues de garde-corps en fer forgé (UC 31). Le portique sera repeint en couleur rouge brique. La plupart de ces éléments ne subsistent plus aujourd'hui.

Troisième état (entre-deux-guerres)

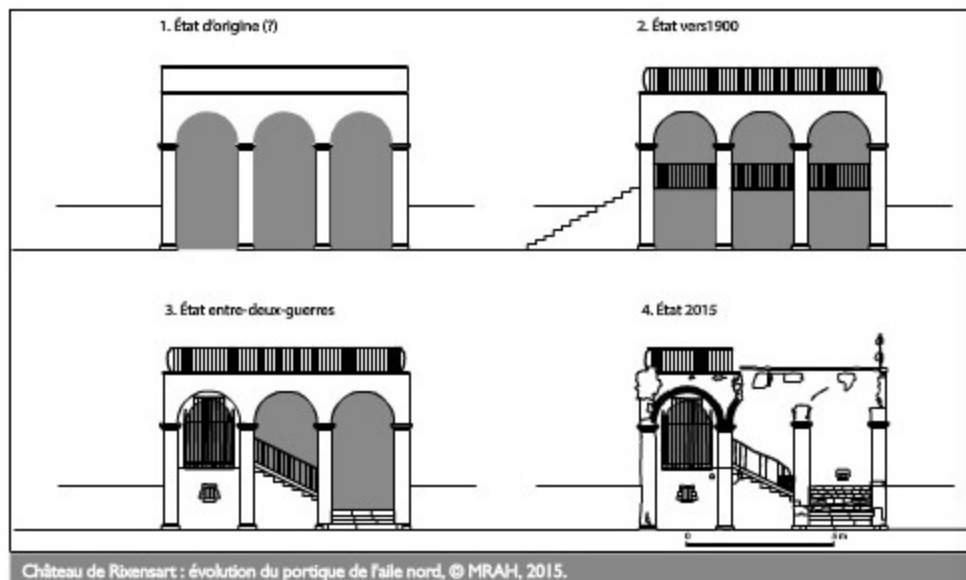
Sur les photographies de 1944 conservées à l'Institut royal du Patrimoine artistique (clichés A070104 et A070105), le portique a acquis une physionomie très différente, encore en grande partie perceptible aujourd'hui.

La plateforme inférieure a été détruite et a fait place à un escalier en pierre de deux volées droites (UC 01 et 03) séparées par des repos (UC 02 et 20), installé dans les deux travées occidentales du portique, sous les trois « coupoles ». Cet escalier relie le jardin au rez-de-chaussée du château. La travée orientale du portique a été murée (UC 30) de manière à créer un petit sas d'entrée, éclairé par deux fenêtres (dont UC 24), au devant du château.

La première volée (UC 01) se compose de quatre marches droites en grès ferrugineux (larg. 2,10 m), taillées au ciseau ou à la boucharde. La première marche est néanmoins plus large que ses consœurs (larg. 2,70 m) et est adoucie. Cette première volée est enclavée entre deux piliers du portique (UC 09 et UC 10). La seconde volée (UC 03), quant à elle, se compose de neuf marches droites en petit granit (larg. 1,94 m), taillées au ciseau. Parfois, une ciselure d'environ 5 cm borde l'une des arêtes des blocs. Cette seconde volée est enclavée entre deux murs maçonnés (UC 14 et UC 15), composés de briques cassées et/ou possédant des gabarits hétérogènes. Les murs sont eux-mêmes installés entre les piliers médians du portique (UC 06, UC 07, UC 10 et UC 11) avec lesquels ils ne sont pas liaisonnés. Une main courante en fer garnit cette volée. Contre un des piliers engagés (UC 06), l'escalier recoupe une fenêtre (UC 04), utilisant des pierres en récupération comme encadrement, s'ouvrant sur les sous-sols voûtés de l'aile nord du château.

Les deux repos rectangulaires (UC 02 et UC 20) sont revêtus de dalles carrées en pierre d'environ 35-36 cm de côté, décalées à chaque rangée d'une demi-dalle. Le premier repos (UC 02) se clôture à l'ouest par un mur en briques (UC 13), localisé entre les piliers occidentaux du portique avec lesquels il n'est pas liaisonné.

Le second repos (UC 20) sert de sol à une petite pièce voûtée, ouverte à l'ouest par une porte en plein cintre en bois à ferrures (UC 23), et éclairée au nord et à l'est par des baies cintrées (dont UC 24) protégées par un grillage en fer forgé. Ces deux dernières sont garnies de vitraux dont les verres blancs sont disposés en losange. Sous cette pièce se situe un petit réduit couronné par un entreevous en briques reposant sur des solives métalliques. Ce réduit est accessible à l'est par une porte en bois, dont les ferrures sont stylistiquement proches de celles de la porte UC 23. Il est éclairé au nord par un petit jour aux encadrements de pierre blanche et piédroits chanfreinés (UC 27).



Château de Rixensart : évolution du portique de faïe nord, © MRAH, 2015.

L'escalier actuel du portique, le réduit et la petite pièce voûtée ont été érigés entre-deux-guerres, une période durant laquelle le propriétaire du château fait aménager les jardins et reconstruire la chapelle. Notons que lors de ces opérations, de nombreux matériaux ont été réemployés : tel est le cas des briques composant la plupart des murs (UC 03, UC 14, UC 15 et UC 30) et peut-être aussi celui des marches de l'escalier (UC 01 et UC 03). Les travaux de transformation du portique sont à attribuer au prince Paul Ghislain Félix de Merode (1882 – †1943), établi au château de Rixensart avec sa famille vers 1920. C'est lui qui entreprit de grands travaux de restauration du château et de ses jardins (Merckx, 1994, p. 3).

Les deux travées occidentales de la structure se sont effondrées à la fin des années 1990. Aujourd'hui, seules la travée orientale et sa couverture sont conservées.

Suite à l'effondrement des deux coupoles occidentales du portique, la trace d'un enduit rouge (UC 16), rehaussé de lignes blanches reproduisant un appareil de fausses briques avec une alternance de tas de boutisses et panneresses, a été mis au jour. Ces restes d'enduits posés directement sur la façade de château (UC 33) pourraient en constituer le revêtement primitif et dater du 17^e siècle – pour rappel l'aile nord du château est millésimée par ancre de 1631.

Bibliographie

- BERCKMANS O., 1977. Rixensart. In : GENICOT L.-F. (dir.), *Le grand livre des châteaux de Belgique*, vol. 2, *Châteaux de plaisance : manoirs, demeures classiques et résidences d'été*, Bruxelles, p. 216-119.
- Château, 1974. Rixensart. Château. In : *Province de Brabant. Arrondissement de Nivelles, Liège (Le Patrimoine monumental de la Belgique)*, 2, p. 481-484.
- DOURSTHER H., 1840. *Dictionnaire universel des poids et mesures anciens et modernes, contenant des tables des monnaies de tous les pays*, Bruxelles.
- MARCOLUNGO D., 2004. Rixensart. Le château des Princes de Merode. In : DEVESELER J. (dir.), *Le patrimoine exceptionnel de Wallonie*, Namur, p. 75-78.
- MERCKX B., 1994. *Le château de Rixensart. Évolution architecturale*, fascicule bilingue édité à l'occasion des Journées du Patrimoine, s.l., 15 p.
- ZUCCHINON A., 1995. *Le château de Rixensart : histoire et architecture*, Namur (Carnets du Patrimoine, 13), 32 p.

Sources

- GAUTIER P., BAUDRY A. & BRUYNS É., 2015. *La terrasse monumentale du château de Rixensart. Documentation historique et archéologique à l'attention des Maîtres d'œuvre et d'ouvrage*, rapport inédit, MRAH, Bruxelles, 57 p.